

Actualités

- TOUTES LES ACTUALITÉS

Retrouvez ici toute l'actualité de l'ORCOD-IN.



Réunion publique de clôture de la Participez à l'atelier de

1 décembre 2021 Actualités



concertation du 18 novembre

8 novembre 2021 Actualités



LE RELOGEMENT A COMMENCÉ

2 novembre 2021 Actualités









LA TRANSFORMATION, UN PROCESSUS LONG







3







ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

Campagne réseaux sociaux : contenu des posts

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2, conformément à la délibération n°A20-3-6 du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

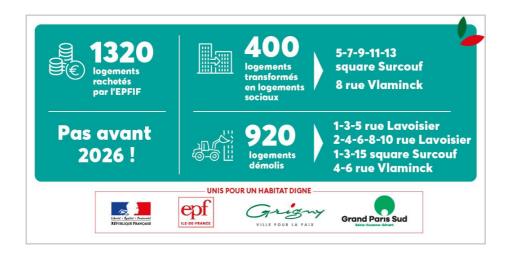












Post 2



Post 3



Mon logement est concerné par les démolitions





Post 5









Post 8









Post 11













ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

Affiches et flyers

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2, conformément à la délibération n°A20-3-6 du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE











VERS UN QUARTIER RENOUVELÉ: DISCUTONS-EN!

LES THÈMES ABORDÉS















JUIN: LES BALADES PAR SECTEUR

Balade n°1 Quartier Tuileries

24 juin à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Balade n°2 **Avenue des Sablons**

29 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons

Balade n°3 Vlaminck - Lacs

30 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons

JUILLET: LES ATELIERS PAR QUARTIER

Atelier n°1 Quartier Tuileries

7 juillet à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Atelier n°2 **Quartier Sablons et Gare**

21 juillet à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

1. Contactez: orcod-grigny2@epfif.fr

2. Appelez le 01 69 52 51 11

Lundi au jeudi : 9h30-12h30 ; 14h-17h • Vendredi : 9h30-12h30 ; 14h-16h

3. Plus d'infos : www.grigny2.fr (Inscriptions conseillées)

— UNIS POUR UN HABITAT DIGNE









stratéact' • Imprimeur : Afortiori / Papier certifié PEFC • © illustrations : Camille Leplay • Juin 2021 cé par l'EPFIF dans le cadre de l'ORCOD-IN de Grigny 2 Directeur de la publication : EPFIF / Conception - rédaction : Ne pas jeter sur la voie publique • Document élaboré et finan



VERS UN QUARTIER RENOUVELÉ : **DISCUTONS-EN!**

JUIN: LES BALADES PAR SECTEUR

Balade n°1: Quartier Tuileries

24 juin à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Balade n°2 : **Avenue des Sablons**

29 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons

Balade n°3: Vlaminck - Lacs

30 juin à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons

















JUILLET:

LES ATELIERS PAR QUARTIER

Atelier n°1: Quartier Tuileries

7 juillet à 18h30

Rendez-vous à la Maison de quartier des Tuileries

Atelier n°2: Quartier Sablons et Gare

21 juillet à 18h30

Rendez-vous au centre Pablo Picasso, en face du 7 avenue des Sablons

LES THÈMES ABORDÉS









S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

1. Contactez: orcod-grigny2@epfif.fr

2. Appelez le 01 69 52 51 11

Lundi au jeudi : 9h30-12h30 ; 14h-17h Vendredi : 9h30-12h30 ; 14h-16h

Inscriptions conseillées

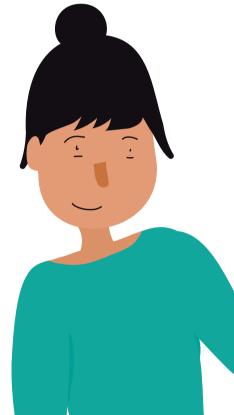
La transformation du quartier : www.grigny2.fr



HABITANT. ES ET USAGERS DES QUARTIERS SABLONS, TUILERIES, LA CONCERTATION SE POURSUIT: **VENEZ NOMBREUX!**

RÉUNION DE CONCERTATION





JEUDI 21 OCTOBRE À 18H15

Centre culturel Sidney Béchet 2-10 Place Henri Barbusse 91350 **Grigny**



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

- 1. Contactez: orcod-grigny2@epfif.fr
- 2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
- 3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- 4. Plus d'infos: www.grigny2.fr













VENEZ ASSISTER AU PROCHAIN **ATELIER DE CONCERTATION!**

ATELIER DE CONCERTATION

Thème: les secteurs à inventer! (pôle gare, entrée de ville, la Folie, etc.)





S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

- 1. Contactez: orcod-grigny2@epfif.fr
- 2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
- 3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- **4. Plus d'infos :** www.grigny2.fr



Évènement soumis au pass sanitaire

Retrouvez tous les comptes rendus des évènements de la concertation sur grigny2.fr







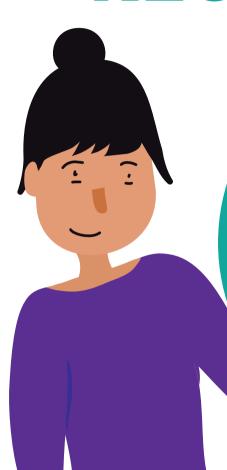




LA CONCERTATION PRÉALABLE DU PROJET URBAIN SE TERMINE VENIEZ ACCICTED

VENEZ ASSISTER À LA RESTITUTION!

RÉUNION PUBLIQUE



MERCREDI 8 DÉCEMBRE À 18H15

Centre culturel Sidney Béchet 2-10 Place Henri Barbusse 91350 Grigny Un événement en présence de

M. le Maire,

M. le Préfet de l'Essonne

et la **direction des ORCOD-IN de l'EPFIF**



S'INSCRIRE, POSER DES QUESTIONS

(Inscriptions conseillées)

- 1. Contactez: orcod-grigny2@epfif.fr
- 2. Appelez l'EPFIF au 01 69 52 51 11
 - Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 - Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
- 3. Directement à la Maison du projet, 1bis avenue des Sablons
 - Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
 - Mardi et jeudi : de 14h à 18h
- 4. Plus d'infos, poser une question depuis le site : www.grigny2.fr



Évènement soumis au pass sanitaire

Retrouvez tous les comptes rendus des évènements de la concertation sur grigny2.fr











Exemples d'affichage dans les halls et dans les équipements publics









ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

La charte graphique du projet

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2, conformément à la délibération n°A20-3-6 du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE











Pour accompagner la concertation légale préalable au projet urbain, plusieurs supports de communication ont été conçus et diffusés auprès des publics. Les objectifs de ces supports étaient de :

- Permettre d'identifier l'émetteur de communication grâce à une identité ;
- Informer les habitants sur le projet;
- Mobiliser lors des temps de concertation ;
- Rendre compte de ce qui a été dit dans les instances de concertation.

Charte graphique et nom du projet

La charte graphique projet

L'ORCOD-IN réunit l'intervention de plusieurs institutions : l'État, l'EPFIF, la Ville, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, ainsi que de nombreux partenaires et opérateurs publics et privés. Cette pluralité d'acteurs peut complexifier le message à l'intention des publics. C'est pourquoi, pour unifier le projet sous une même bannière et valoriser son aspect partenarial, une « charte graphique projet » a été proposée et conçue par l'AMO concertation-communication. Elle est utilisée sur l'ensemble des supports et se compose comme suit :

Création d'un logo reprenant le terme ORCOD-IN

Ajout d'une baseline « accompagner, soutenir, transformer » qui sont les piliers/axes structurants de l'ORCOD-IN

Choix des couleurs à partir des logos:

- Rouge de l'EPFIF
- Vert sapin de la Ville
- Bleu-vert extrait du logo Grigny 2030, le projet de territoire



Ce logo est utilisé par l'ensemble des partenaires. Il s'accompagne d'un guide d'utilisation de la charte graphique comprenant également un kit avec des exemples d'application (flyer,



panneaux, capsules réseaux sociaux, outils bureautiques, etc.) ainsi qu'un kit de pictogrammes et d'illustrations originales.

D'autre part, a été conçu un cartouche partenarial transversal à l'ensemble des ORCOD. Il répond au besoin des partenaires d'être identifiés via leurs logos respectifs comme porteurs de la démarche. Selon les sujets, et le portage, les logos peuvent évoluer.

La cartouche « Unis pour un habitat digne »

Une baseline « Unis pour un habitat digne » vient chapeauter l'ensemble. Elle a vocation à être reprise par l'ensemble des partenaires. Dans un souci d'homogénéité et pertinence, elle a également été transmise aux équipes de Mantes-la-Jolie et de Clichy-sous-Bois pour utilisation. Elle s'accompagne également d'un guide d'utilisation.

Exemple du cartouche de « base » réunissant les 4 grands acteurs









Exemple du cartouche augmenté avec des opérateurs. Un filet sépare les institutions des opérateurs.















ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

Annexe 4 : concertations et communications menées sur les autres volets du projet, hors concertation légale relative à la création de la ZAC

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE











La consultation sur le rapport de scission

L'article 29-8 de la loi du 10 juillet 1965 prévoit que le rapport établi par l'administrateur provisoire fait état de l'avis du conseil syndical du syndicat des copropriétaires dont la division est demandée. Entre janvier et février 2020, 25 conseils syndicaux et leurs syndics, et 2 syndics seuls faute de conseillers disponibles (Davout 28 et Lannes 45) ont été rencontrés dans le cadre de commissions de gestion sur le thème de la division foncière. A cette occasion, les principes retenus pour la division du sol leur ont été présentés et un accueil favorable a été réservé, d'une part, à la division du syndicat principal et, d'autre part, aux périmètres proposés pour les syndicats qui seront issus de cette division.

En 2021, les syndics et conseillers syndicaux ont à nouveau été rencontrés individuellement. Il leur a été présenté non seulement le plan de division foncière modifié à la marge selon leurs observations émises en 2020, mais également les documents cadres de leur future copropriété, à savoir le règlement de copropriété et l'état descriptif de division. A cette occasion, les conseillers syndicaux ont été consultés afin d'émettre, formellement grâce à la transmission d'un formulaire ad hoc, leur avis concernant la transformation de leurs syndicats secondaires en copropriétés indépendantes constituées sur des assiettes foncières propres et organisées selon leurs propres règlements de copropriété. Seuls deux conseils syndicaux, dont les membres sont démobilisés, n'ont pas retourné le formulaire. Les 25 autres conseils syndicaux ont émis un avis favorable au processus en cours, en spécifiant pour six d'entre eux leurs attentes concernant la réfection des parkings ou certaines clauses du règlement de copropriété.



En 2021 également, la synthèse du présent rapport et le rapport dans son intégralité ont été présentés aux copropriétaires par le biais du site internet grigny2.fr et par mise à disposition dans les maisons de quartier Sablons et Tuileries, avec la possibilité de donner un avis.

Extrait de la plaquette d'information sur la scission



Concertations dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La mise en œuvre d'une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) s'inscrit au sein d'un ensemble d'actions partagées de transformation de Grigny 2 – l'ORCOD d'intérêt national (ORCOD-IN), le Plan de Sauvegarde, et notamment son accélération dans le cadre du plan initiative copropriété et le Nouveau projet de renouvellement urbain.

Dans ce contexte, la GUSP est l'outil d'intervention de proximité et du quotidien et de renforcement du lien social. La GUSP constitue une première étape de transformation profonde de Grigny 2 qui se poursuivra dans le cadre du projet d'aménagement et de transformation de la copropriété. Au cœur du dispositif se trouve la notion de rattrapage de gestion et de surentretien. Le rattrapage s'impose pour répondre à la dégradation et au déficit d'entretien d'espaces extérieurs qui n'ont pas fait l'objet de travaux depuis la construction de Grigny 2 et dont la gestion courante n'a d'une part que peu été assurée pendant près de 40 ans et se trouve alourdie par ce sous-investissement.

En ciblant la question de la quotidienneté, la GUSP permet la mobilisation des habitants autour des projets socio-urbains de Grigny 2.

La concertation GUSP s'est structurée en octobre 2018. Ce travail a été piloté par la direction générale des services de la ville de Grigny et de l'agglomération GPS afin de proposer une réponse transversale en décloisonnant les réponses apportées par les différents acteurs et en faisant travailler les services de manière coordonnée.

Accompagnée par le bureau d'études « Réussir l'espace public », la Ville a mis en œuvre différents dispositifs visant à établir un diagnostic des différents secteurs : Des ateliers sur site avec les habitants ;

- Des questionnaires ;
- Des entretiens avec des acteurs clefs du projet urbain (acteurs institutionnels et usagers des secteurs ciblés);
- Des ateliers de travail avec les agents de terrain ;
- Des enquêtes de terrain.

SECTEUR DES TUILERIES – aménagement du square

Un premier atelier de travail s'est déroulé le 24 avril 2020 avec les habitants et usagers du secteur.

Cette rencontre était divisée en deux parties :

- Une première partie dédiée à un état des lieux fait par les habitants afin d'identifier les usages et pratiques actuels de l'espace,
- puis une seconde partie était consacrée à la programmation envisagée par les participants.



Il ressort de cet atelier un besoin d'amélioration de :

- La propreté du square (installation de poubelles, etc.);
- Un meilleur entretien des équipements pour enfants (jeux cassés) ;
- Une diversification de l'offre en équipements pour les enfants (balançoires, tobogans, cabanes, etc).

Les participants ont souhaité faire de ce lieu :

- un square de proximité pour les 0-12 ans,
- plus grand et ouvert sur la maison de quartier.

Les participants souhaitent également aménager :

- Un rond-point afin d'en faire une piste de vélo;
- Une ouverture du square ver le nord des Tuileries et le cœur de ville.

Puis une étude sur le désenclavement de l'air de jeux des Tuileries a été réalisée en décembre 2019 par la paysagiste Paule Green.

Il ressort que ce lieu est isolé et fragmenté du fait d'un surplus de mobilier urbain qui impacte fortement la visibilité du site. Cela est dû à une accumulation de mobilier en béton ainsi qu'à une intégration lacunaire des installations dans le paysage. Le professionnel a recommandé à ce titre de mutualiser les fonctions des différentes installations à d'autres besoins.

Concernant la programmation, le paysagiste recommande a rappelé l'importance de :

- Préserver l'intérêt écologique d'une partie du secteur ;
- Conforter le positionnement de l'aire de jeu;
- Permettre le « désenclavement » de cet espace.

Dans ce cadre, il a proposé des aménagements (cheminements, traitement végétal) afin de répondre aux différentes exigences, de quantifier et de chiffrer les travaux à conduire et de respecter le délai de réalisation de l'aire de jeu pour début 2020.



SECTEUR GARE – réaménagement de l'entrée de gare

Une action in situ a été menée le 17 avril 2019 afin de collecter la parole des usagers sur leurs attendus autour de la gare en matière d'aménagement et de gestion des espaces et de services. A l'issu de ce dispositif, des fiches actions ont été rédigée afin de capitaliser l'ensemble des propositions faites par les participants sur les thématiques suivantes :

- Aménagement parvis haut et parvis bas et parking Barbusse;
- Nettoyage / gestion des déchets ;
- La signalétique;
- La présence humaine;
- La mise en place d'un guichet de service public ;
- Les commerces et services ;
- L'accompagnement des vendeurs;
- Communication sur l'action de la ville et espaces de d'expression libre (arts urbains, peinture murale, etc.).

SECTEUR VLAMINCK - réaménagement du quartier

Le cabinet d'urbanisme Made In a établi un diagnostic du secteur Vlaminck en septembre 2020.

Le diagnostic recommandait comme principes de réaménagement, de :

- s'appuyer sur l'existant,
- de créer un espace évolutif et modulable.

Il prévoyait :

- Un réaménagement des entrées de quartier afin d'inviter les usagers à la déambulation et à a promenade ;
- De diversifier l'offre en termes :
 - o D'espaces plantés;
 - o De mobilier et aménagements.

Enfin, les urbanistes ont séquencé l'espace en trois parties afin de faire correspondre les aménagements et les besoins des usagers de chaque secteur :

- Secteur école ;
- Secteur central:
- Secteur Verger.

SECTEUR DES SABLONS – réaménagement du quartier et de la rue Renoir

Une balade urbaine organisée par le cabinet Made In et qui portait sur le réaménagement de la rue Renoir s'est déroulée le 10 septembre 2020.

Elle visait à recueillir les ressentis des habitants et leurs propositions pour améliorer les espaces publics dans ce secteur.



Elle s'est déroulée en suivant un parcours ponctué de 5 arrêtes principaux et a permis de d'aborder différentes problématiques :

- Circulation : insécurité routière (vitesse trop élevée, rodées, insécurité pour les piétons) et double-sens compliqué
- Stationnement : difficultés de stationnement, des parkings en mauvais état, stationnement invasif
- Mobilier urbain : absence de zone de repos et signalétique insuffisante
- Présence d'encombrants dans l'espace public

Puis un second atelier de travail a été organisé le 7 octobre 2020 afin de recueillir le diagnostic des habitants et usagers sur l'ensemble du quartier.

Il ressort un besoin de réaménagement du square Vlaminck avec :

- des espaces dédiés aux adolescents,
- ainsi que de poser du mobilier qui empêcherait les grands rassemblements.

Les participants souhaitent également :

- Installer une aire de jeux dédiée aux tous petits ;
- Aménager une promenade ;
- Développer les initiatives sur les pieds d'immeubles.

Les différents acteurs proposent de :

- Développer des espaces verts dans une optique de conservation et de plantation;
- Développer des espaces de motricé et de créativité;
- De réaménager le secteur Vlaminck;
- D'aménager une zone calme au niveau de Veyssière et Bateau en lien avec la médiathèque;
- D'aménager des espaces dédiés aux adolescents.

Enfin, des questionnaires sur la programmation du secteur des Sablons a été distribué au mois de décembre 2020 sur les thématiques suivantes :

- Entretien et tranquillité publique :
- Suroccupation et conflit d'usages;
- Qualification et aménagement du secteur Lavoisier;
- Le square Bateau;
- Le square Veyssière ;
- La forte fréquentation et les conflits d'usages au niveau du square de la gare;
- Le confort d'usages et les îlots de fraicheur du square Renoir ;
- La tranquillité du square des Lacs.

SECTEUR DES SABLONS - réaménagement de la rue Pasteur

Une balade urbaine a été organisée le 29 septembre 2021 afin de questionner le réaménagement de la rue Pasteur.



Elle s'est déroulée en suivant un parcours ponctué de 5 arrêtes principaux et a permis de d'aborder des problématiques assez similaires à celles abordées lors de la précédente balade, avec des spécificités concernant la sortie basse de la Gare RER. Notamment la gestion des circulations piétonnes, des problèmes liés au stationnement et des problèmes de propreté.

À la suite de ce diagnostic complet, un planning de mise en œuvre des interventions a été établi. Les travaux sur ces différents ont été ou seront menés entre 2021 et 2023 et concerneront :

- La réfection des rues Victor, Berthier et Lauriston aux Tuileries ;
- La réfection de la 2° partie de la rue Renoir : reprise de la voirie, des trottoirs, de l'éclairage public ;
- La phase 2 du parc des Tuileries ;
- Le réaménagement du Coteau Vlaminck;
- Un travail de signalétique sera engagé à partir du parvis de la gare pour améliorer le repérage des services publics, des espaces naturels, ainsi que la mise en valeur de l'identité locale ;
- Une fresque artistique colore le sol sera réalisée au niveau du square Surcouf afin de sensibiliser les habitants au tri des déchets.

Concertation dans le cadre du plan de sauvegarde

Dans le cadre du démarrage des travaux d'urgence, un événement a été organisé par l'EPFIF et les partenaires du projet « Place au travaux ! ». Cet événement s'est tenu le 06 juillet 2021, de 15h à 19h sur le « triangle Lavoisier ».

Il a rassemblé les équipes de l'EPFIF, de la Ville, des opérateurs du Plan de Sauvegarde et des représentants des entreprises qui interviennent directement dans les immeubles. Une Table d'information a été installée et des équipes mobiles sont allées au-devant des habitants au pied des immeubles pour échanger avec les passants.

Par ailleurs, la concertation avec les habitants, en particulier avec les représentants des copropriétaires, est une des composantes essentielles du Plan de Sauvegarde. Des réunions prétravaux ont été organisées avec les conseillers syndicaux.

Sur un autre sujet, les conseillers syndicaux ont également été rencontrés pendant l'année 2021 sur le sujet de la nouvelle stratégie d'acquisition de l'EPFIF dans la copropriété.

Enfin, un dispositif expérimental, la Veille Technique et Sociale, s'est mis en place en 2021, associant les conseillers syndicaux et les gardiens d'immeuble. A cette occasion, 6 sessions de diagnostic en marchant ont été organisées, concernant 8 syndicats de copropriété. 30 participants ont été mobilisés.



ZAC DE GRIGNY 2 CONCERTATION LÉGALE

Annexe 5 : registres de concertation et contribution en ligne

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2, conformément à la délibération n°A20-3-6 du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE



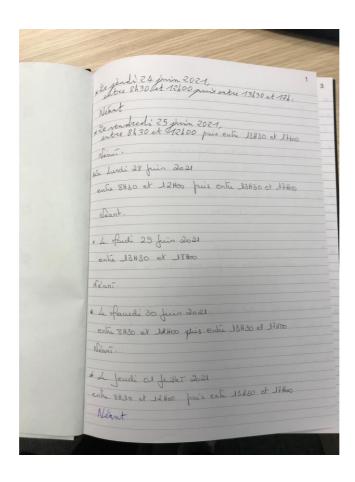




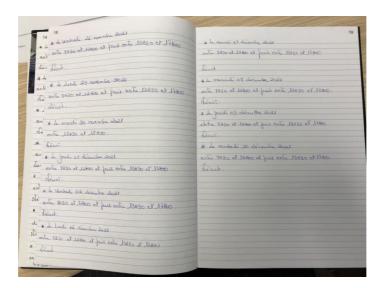




Extraits du registre disponible en mairie (pas de contribution recueillie)











Contributions sur le registre disponible au centre social Pablo Picasso

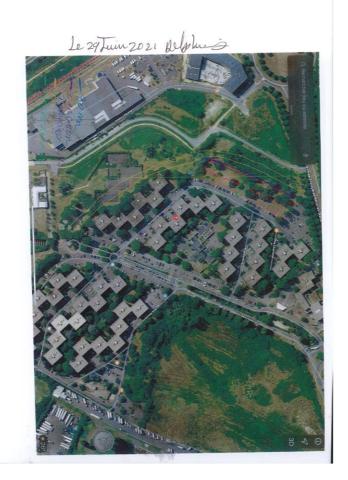


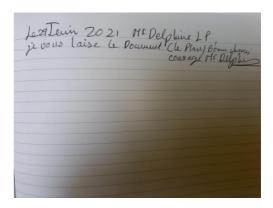
Emplacement du registre à l'entrée de l'équipement













Contributions en ligne

De:

Envoyé: mercredi 16 juin 2021 11:30 À: Orcod Grigny2 <orcod-grigny2@epfif.fr> Objet: RENOUVELEMENT DU QUARTIER.

Bonjour,

J'ai lu avec intérêt le document distribué dans les boites aux lettres.

Concernant l'aménagement du Bois de l'Arbalète, j'espère qu'il conservera son aspect naturel et que les "liens de circulation" n'en feront pas un jardin public !

Cordialement.

De :

Envoyé: lundi 19 juillet 2021 21:10 À: Orcod Grigny2 < orcod-grigny2@epfif.fr>

Objet : Atelier du 21 juillet

Bonjour,

Pour faire suite à la balade du 30 juin dernier concernant le quartier Vlaminck-Surcouf-Lacs, et ne pouvant assister à l'atelier du 21 juillet, je réitère certaines idées afin d'en améliorer certains aspects.

- Tout d'abord, remettre de la pelouse et espaces verts à tous les endroits comme c'était prévu, et les protéger par de la clôture grillagée
- Repeindre les bancs et bordures des allées dans le parc côté rue Renoir, derrière Surcouf et devant, côté square Vayssiere
- Paver les nouvelles allées créées comme celles existant
- Mettre des rampes à l'entrée du Bois de l'Arbalète, rue des Lacs, et mettre des dalles espacées en bordure des rampes, pour sécuriser l'accès à la descente dans le bois.

Je vous remercie d'être à notre écoute Cordialement.